

ASSEMBLEE GENERALE SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE (SFD)

Séance du 12 mars 2014 à PARIS

Le Président de la SFD, André SCHEEN, ouvre l'Assemblée Générale à 17h15.

I. Bilan et Projets de la SFD

André SCHEEN remercie les membres de la SFD présents.

Il va dresser son premier bilan après son élection à la présidence de la SFD en décembre 2013. Depuis, le Bureau s'est réuni quelquefois afin de préparer notamment le congrès annuel et les actions à venir.

A. SCHEEN informe l'Assemblée que, pour la 1^{ère} fois, le congrès de la SFD a dépassé les 4 500 participants. Le programme scientifique du congrès a été élaboré par Philippe FROGUEL, Président du Conseil Scientifique de la SFD.

Les prochains congrès annuels de la SFD auront lieu :

- ✚ à Bordeaux en 2015, sous la responsabilité d'Henri GIN. L'hôtellerie pourrait y être plus complexe qu'à Paris
- ✚ à Lyon en 2016 sous la responsabilité de Philippe MOULIN, qui a une grande expérience de l'organisation des congrès puisque qu'il en a organisé un de 7 000 personnes récemment.
- ✚ Pour 2017, la candidature de Montréal avait séduit le Bureau d'autant que le dossier avait été très bien monté par Pavel HAMET. Toutefois, par la suite, le Bureau avait reçu des échos des partenaires industriels selon lesquels ils ne pouvaient s'engager à l'étranger pour 2017 pour des raisons éthiques et certainement économiques. Le congrès est la source de bénéfice important qui retourne à la recherche puisqu'il permet d'attribuer des allocations et bourses d'un montant significatif. Ainsi, l'année où le congrès ne rapporte pas d'argent, il n'y a pas d'argent pour la recherche. Le Bureau a donc préféré opter pour l'organisation du congrès à Lille en 2017, sous la responsabilité de Pierre FONTAINE
- ✚ à Nantes en 2018 à l'invitation de Michel KREMPF.

La Journée Thématique 2013 sur « Diabète de Type 2 et Cellule β » a été un grand succès avec 250 participants. Le Bureau et le Conseil Scientifique espèrent réitérer ce succès avec la Journée Thématique 2014, le 12 décembre à Paris, sur le thème des diabètes monogéniques et atypiques.

La 2^{ème} édition de la Journée Education Thématique Diabète (JETD) a été un grand succès avec 330 participants. La JETD attire 1/3 de médecins et 2/3 de paramédicaux.

L'impression générale que donne la SFD est d'être une société puissante avec de nombreux membres et de multiples activités. Toutefois, il convient de suivre la ligne de conduite déterminée par les statuts de la Société : recherche, acquisition de connaissance et diffusion des connaissances afin d'améliorer la qualité des soins aux patients.

La SFD reçoit fréquemment des sollicitations extérieures comme récemment pour une prise de position dans le guide du parcours de soins ou face au Collège National des Généralistes Enseignants (CNGE).

La SFD représente la diabétologie auprès des autorités mais ne peut défendre les intérêts des diabétologues que dans le sens de l'utilisation des connaissances.

2. Elections au Conseil d'Administration

Samy HADJADJ rappelle la composition du Conseil d'Administration de la société :

- + 9 cliniciens exerçant en hôpital universitaire,
- + 4 chercheurs non cliniciens,
- + 4 cliniciens non universitaires,
- + 2 cliniciens ayant un exercice à prédominance libérale,
- + 5 membres non français.

Mohamed BELHADJ, Carole COLLET-GAUDILLAT, Didier GOUET, Pavel HAMET, Claire LEVY-MARCHAL sont sortants du Conseil d'Administration en 2014. Les postes à pourvoir sont donc au nombre de 1 dans le collège des chercheurs non cliniciens, 2 dans celui du collège des cliniciens non universitaires et 3 dans celui des membres non français.

S. HADJADJ rappelle que ces élections sont une étape importante qui assurent la vitalité de la SFD et précise que les candidatures seront acceptées jusqu'à la fin du Congrès. Les membres intéressés doivent adresser au Secrétariat Permanent leur lettre de candidature expliquant (brièvement) leurs motivations et indiquant dans quel collège ils postulent ; cette lettre servira de profession de foi au moment de la campagne de vote.

3. Rapport d'activité

S. HADJADJ, Secrétaire Général de la SFD, présente le rapport moral ou rapport d'activité.

Il rappelle les différentes **manifestations scientifiques** de la SFD mises en avant par A. SCHEEN (Congrès, Journée Thématique et Journée Éducation Thérapeutique Diabète, ...) et le soutien de la SFD à ses groupes de travail, dont la liste est diffusée sur le site Internet de la SFD. Il souligne que la vitalité des groupes de travail de la SFD dépend de l'engagement de ses membres.

S. HADJADJ rappelle le fort **soutien à la recherche** de la SFD avec l'attribution de bourses et allocations de recherche.

Etant à l'origine de la création de la FFRD, la SFD conserve un lien extrêmement fort et endémique avec la Fondation. Cette année, la FFRD a attribué 2 allocations : l'une de 298 000 EUR sur 2 ans pour un projet clinique et l'autre de 300 000 EUR sur 3 ans à un projet de recherche fondamentale.

S. HADJADJ souligne le **rôle majeur** de la SFD **dans le soin** avec notamment la rédaction de référentiels, comme Activité Physique et Diabète de Type 2 ; ses activités au sein du Conseil National Professionnel ; et sa relecture attentive du Parcours de soin du patient diabétique de type 2 de l'HAS.

S. HADJADJ rappelle le **rôle** de la SFD **pour la formation** avec notamment la première session agréée de l'ODPC le 14 mars 2014. Il invite les participants à s'enregistrer auprès de l'OGDPC, <https://www.mondpc.com>, afin de d'assister à cette 1^{ère} formation validante.

Il rappelle également la Commission SFD pour la Formation et celle d'Action en Francophonie.

S. HADJADJ indique que le **site Internet de la SFD**, www.sfdiabete.org, reflète les activités de la société et attire l'attention sur le Coin de la Biblio SFD. Il informe les membres de l'Assemblée Générale que les projets sont l'interface entre le site internet de la SFD et les revues d'Elsevier Masson (EJM), *Diabetes & Metabolism* et *Médecine des maladies Métaboliques (MmM)*, ainsi qu'une vidéothèque des sessions du congrès annuel et des Journées Thématiques pour les membres de la SFD à jour de leurs cotisations.

S. HADJADJ termine en indiquant que le Bureau a décidé d'envoyer un courrier au Président du CNGE en réaction au communiqué de presse du Conseil Scientifique du CNGE et à la lecture de la retranscription des plénières du XIIIe Congrès du CNGE (28 & 29 novembre 2013). En effet, certains collègues avaient été interpellés sur la perception de la prise en charge du diabète par les médecins généralistes. Ceux-ci estiment que l'intérêt de la prise en charge glycémique n'est pas prouvé scientifiquement. Un courrier signé du Président, A. SCHEEN, et du Secrétaire Général, S. HADJADJ, est donc parti ce jour à l'attention du Pr Vincent RENARD. Il y est souligné que la prise en charge glycémique reste la pierre angulaire de la prévention des complications micro-vasculaires du diabète et que ce point ne saurait être remis en cause par une analyse insuffisante et orientée de la littérature, au risque de revenir à une période révolue. La SFD invite le CNGE à une attitude confraternelle et déontologique, et à reprendre une relation apaisée avec les diabétologues. La SFD indique qu'il peut prendre contact avec les professionnels de la diabétologie, réunis au sein de la société, « *afin de proposer une lecture plus précise d'une littérature médicale complexe, dans l'intérêt des patients diabétiques, qui ne sauraient être victimes d'un retour à des pratiques de prise en charge glycémique dont on a connu les dégâts* ». Une copie de ce courrier est également adressée au Directeur de la HAS ; aux doyens des facultés de médecine ; aux Présidents de la Conférence des Doyens, de l'Académie Nationale de Médecine, du Collège des enseignants d'Endocrinologie, Diabétologie et maladies métaboliques, du Conseil National de l'Ordre des Médecins et de la FFD ; et à la Présidente de la SFE

A. SCHEEN rappelle les activités de la SFD Paramédical et notamment sa Journée d'Automne, ainsi que sa participation à la JETD.

Il souligne également la problématique d'être une société francophone. De plus en plus de membres de la SFD viennent du Maghreb et d'Afrique subsaharienne et ils aimeraient bien accueillir un congrès annuel dans leurs pays. Le Bureau a donc été amené à réfléchir à l'organisation de réunions de la SFD délocalisées, ce qui permettrait de respecter la mission de la francophonie et d'avoir une présence hors Hexagone.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

4. Conseil Scientifique

Ph. FROGUEL rappelle la composition du Conseil Scientifique, dont il est Président :

Fabrizio ANDREELLI

Bertrand CARIOU

Stéphane CAUCHI

Mireille CORMONT

Sébastien CZERNICHOW

Nathalie DELZENNE

Florence GALTIER

Samy HADJADJ, *Secrétaire Général de la SFD*

Etienne LARGER

Freddy PENFORNIS

Catherine POSTIC

Raphael SCHARFMANN

André SCHEEN, *Président de la SFD*

Fabrizio ANDREELLI, Sébastien CZERNICHOW, Nathalie DELZENNE et Freddy PENFORNIS sont sortants à l'issue du Congrès de Paris.

Pierre-Yves BENHAMOU, Marie-Aline CHARLES, Miriam CNOP et Ronan ROUSSEL seront les nouveaux membres du Conseil Scientifique.

Bruno VERGÈS entre également au Conseil Scientifique car il sera le successeur de Ph. FROGUEL à la présidence du Conseil Scientifique.

Ph. FROGUEL rappelle ce à quoi sert le Conseil Scientifique de la SFD :

- ✚ Préparer le programme scientifique du congrès annuel et désigner les lauréats des Prix SFD
Ph. FROGUEL reprend le programme scientifique du Congrès SFD Paris 2014 et souligne que le Conseil Scientifique a eu à cœur de respecter l'équilibre entre recherche fondamentale et clinique, ainsi qu'entre programme officiel et manifestations de l'industrie.
Parmi les 518 abstracts reçus et évalués (561 en 2013), 84 ont été sélectionnés pour communications orales (soit 14 séances de communications orales), 36 pour posters discutés (50 en 2013), 344 pour posters (325 en 2013) et 49 ont été refusés (29 en 2013). Aucun abstract n'a été publié uniquement dans le numéro spécial de *Diabetes & Metabolism* (73 en 2013).
Le Prix Roger Assan a été attribué à Jean-Claude HENQUIN (Belgique), le Prix Auguste Loubatières à Miriam CNOP (Belgique) et le Prix Georges et Jean-Luc Smadja 2013 à Louis POTIER (Paris).

- ✚ Choisir les lauréats des allocations de recherche
Cette année, 28 allocations de recherche ont été attribuées, soit 30% de succès (27 avaient été allouées en 2013 et 32 en 2012). Le montant total alloué en 2014 est de 841 900 € (il avait été de 797 400 € en 2013), dont 528 900 € sur les fonds propres de la SFD et 313 000 € en partenariat avec l'Industrie.

Pour terminer, Ph. FROGUEL insiste sur le succès du congrès annuel qui soutient les allocations. Il est bien évident que, sans celui-ci, le Conseil Scientifique ne pourrait attribuer une telle somme pour ses allocations.

5. Rapport financier

B. BAUDUCEAU, Trésorier de la SFD, présente le compte de trésorerie de l'exercice 2013 qu'il a préparé avec L. BORDIER, Trésorier Adjoint.

Au 31 décembre 2013, la SFD comptait 1 136 membres, avec l'admission de 59 nouveaux membres et 167 radiations au cours de l'année 2013. 995 membres sont à jour de leurs cotisations, soit 87%, 65 membres sont dispensés de cotisation.

B. BAUDUCEAU rappelle le fonctionnement de la comptabilité de la SFD, dont la gestion professionnelle a été confiée à un cabinet comptable, « Service 1901 », pour gérer les salaires et charges afférentes (URSSAF, Pôle Emploi, etc.), et à un cabinet d'experts comptables, Mazars. Ce dernier, lié à la SFD par un contrat d'un an tacitement renouvelable, fonctionne par compte de trésorerie et comptabilité d'engagement. Les comptes annuels sont ensuite validés par le Commissaire aux Comptes, Fabienne Picard (F&P Audit et Conseil). Le contrat SFD-F&P a été conclu sur 6 ans. La SFD est une Association Loi 1901 soumise à la TVA et à l'impôt sur les sociétés (15% du résultat jusqu'à 38 120 Euros, puis 33% au-delà).

B. BAUDUCEAU présente les comptes 2013 avec la trésorerie, l'évolution de la trésorerie au 31 décembre de 2005 à 2013, les recettes et les dépenses.

B. BAUDUCEAU explique que, sur les conseils de la Commissaire aux Comptes, il convient de réintégrer une partie des fonds dédiés ; l'objectif étant de faire disparaître ces fonds décaissés dans les 2 ans à venir. Au 1^{er} janvier 2013, les fonds dédiés étaient de 1 423 730 €. Aucune entrée n'a été effectuée en 2013 et 518 445 € ont été consacrés aux bourses et allocations de la SFD. Ainsi, au 1^{er} janvier 2014, les fonds dédiés sont de 905 285 €. Du fait de cette réintégration des fonds dédiés, la SFD devrait payer quelques impôts supplémentaires.

Le Rapport de gestion du Conseil d'Administration 2014 figure en Annexe I.

B. BAUDUCEAU présente les recettes et les dépenses du budget prévisionnel 2014. Il remercie « Toutes les firmes qui participent à notre congrès et qui nous aident par leur soutien à développer la recherche en diabétologie au profit de nos malades ».

B. BAUDUCEAU présente l'évolution des Allocations SFD en insistant sur l'effort important de la SFD pour soutenir la recherche sur ses fonds propres. De plus, cela permet de prouver que la crainte que la création de la Fondation puisse faire baisser l'investissement de la SFD dans la recherche s'avère infondée.

Fabienne PICARD du cabinet F2P Audit et Conseil, Commissaire aux Comptes de la SFD, lit des extraits de son rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 :

« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point relatif à la diminution des fonds dédiés. »

« Les fonds dédiés constatés à la clôture de l'exercice correspondent aux surplus de résultat de congrès organisés jusqu'en 2012 et ce, en conformité avec les souhaits formulés chaque année par les participants pour affecter le bénéfice de leur contribution au financement de la recherche sur le diabète. S'imputent sur ces fonds, les versements d'allocations de recherche de l'exercice.

Compte tenu de la stabilité des résultats du congrès, aucune nouvelle dotation aux fonds dédiés n'a été constatée à la clôture de l'exercice. Du fait des prévisions de versement d'allocations de recherche, les fonds dédiés devraient s'apurer progressivement sur deux ans ».

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le bilan financier 2013 et le projet de budget 2014.

6. Diabetes & Metabolism

F. BONNET, Rédacteur en Chef de *Diabetes & Metabolism*, présente :

 l'évolution de la revue

	2012	2013
Nombre d'articles reçus	230	290
Taux d'acceptation	26%	23%
Nombre d'articles publiés	85	72



dont % articles français	61%	47%
--------------------------	-----	-----



Le nombre d'articles internationaux est en augmentation et correspond bien au souhait d'accentuation de l'ouverture vers l'international de la revue.

✚ l'origine géographique des articles acceptés

	2012	2013
France	62%	49%
Canada	11%	10%
Royaume Uni	2,5%	10%
Belgique	2%	8%
Suède	0%	6%
USA	1,2%	4%

✚ l'évolution de l'Impact Factor (IF) de 2002 à 2012.

Il est stable depuis 2011 et de 2,40 pour 2012. Les premiers calculs pour 2013 laissent présager une augmentation –à confirmer en juin 2014.

✚ l'accélération du processus éditorial de 2009 à 2013

Délai entre soumission et 1^{ère} décision (en semaines)

2009	6,2
2010	4,4
2011	5,2
2012	5,3
2013	3,5

F. BONNET rappelle l'obligation, pour les lauréats d'une allocation SFD, de soumettre une revue ou un article dans *Diabetes & Metabolism*. Toutefois, il s'agit de publier des articles de haute valeur !

Pour augmenter l'IF, F. BONNET incite encore les membres de la SFD à citer dans leurs publications un article publié dans *Diabetes & Metabolism* en 2011 ou 2012 !

7. Questions diverses

A. SCHEEN indique que l'appel d'offres pour l'organisation des congrès annuels de la SFD 2017, 2018 et 2019 a été lancé et, bien que le choix appartienne au Bureau, il propose aux membres de la SFD de lui faire remonter les remarques particulières pour ou contre l'agence organisatrice actuelle.

A. SCHEEN termine en remerciant les membres du Bureau avec lesquels il travaille et le Secrétariat Permanent.

A. SCHEEN prononce la clôture de l'Assemblée Générale à 18h15.

SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE

Association loi 1901
Siège social : 79, rue de Tocqueville – 75017 PARIS
SIRET : 404995110 00032

Rapport de gestion du Conseil d'administration
A l'Assemblée Générale ordinaire du 12 mars 2014

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

Nous vous avons réunis en assemblée générale en application des statuts en vue de vous rendre compte de l'activité de l'Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les comptes annuels 2013 sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

La situation de l'association à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

Bilan Actif	31/12/13	31/12/12
Immobilisations. corporelles	2 952	4 387
TOTAL Actif Immobilisé	2 952	4 387
Avances et acomptes sur commandes	212 502	217 981
Usagers et comptes rattachés	71 209	208 101
Autres créances	122 576	189 659
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	4 164 413	3 917 933
TOTAL Actif Circulant	4 570 700	4 533 674
Charges constatées d'avance	1 375	1 043
TOTAL ACTIF	4 575 027	4 539 105

Bilan Passif	31/12/13	31/12/12
Réserves	418 028	418 028
Report à nouveau	2 081 301	1 949 232
Résultat de l'exercice	520 618	132 069
Ecart de réévaluation	28 158	28 158
TOTAL Fonds associatifs	3 048 105	2 527 487
TOTAL Fonds dédiés	905 285	1 423 730
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	255 580	450 699
Dettes fiscales et sociales	336 096	112 229
Autres dettes	29 960	24 960
Produits constatés d'avance		
TOTAL Dettes	621 637	587 888
TOTAL PASSIF	4 575 027	4 539 105

L'activité de l'association au cours de l'exercice se trouve résumé dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT	31/12/13	31/12/12
TOTAL Recettes	2 975 838	2 901 367
Autres achats et charges externes	2 504 877	2 521 140
Impôts, taxes et versements assimilés	4 431	4 151
Salaires et traitements	119 784	118 126
Charges sociales	52 593	49 479
Dotations aux amortissements	2 034	18 355
Autres charges	91 554	58 683
TOTAL Charges	2 775 273	2 769 934
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	200 565	131 433
RESULTAT FINANCIER	57 780	77 150
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Impôts sur les bénéfices	256 172	62 942
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	518 445	707 428
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		721 000
EXCEDENT	520 618	132 069

2. SITUATION ET ACTIVITE DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE

2.1 Membres de la SFD

Le nombre de membres est en légère diminution avec 1 136 contre 1 260 membres en 2012 et 1 272 en 2011. Ceci tient au fait d'un nombre important de radiations pour non règlement 2 années consécutives de cotisation. Il y a eu ainsi en 2013, 167 radiations, 59 nouveaux membres et 65 membres sont dispensés de cotisation. Les membres à jour de leur cotisation sont en nette augmentation au nombre de 995 (87% des membres sont à jour) contre 815 en 2012. Cette diminution du nombre des cotisants notée en 2012 tenait à la majoration de la cotisation incluant dorénavant l'abonnement à *Diabetes & Metabolism* et à *MmM*. L'habitude prise, nous retrouvons les chiffres antérieurs qui dépassaient 80%. La branche « Paramédical » compte toujours près de 500 membres.

2.2 Revenus de l'association

Les revenus d'exploitation de l'association ressortent à 2 975 838 € contre 2 901 367 € en 2012 et 2 892 236 € en 2011. Les revenus 2013 sont constitués par :

Congrès de Montpellier	2 384 089 €
Symposiums	250 837 €
Subventions	23 739 €
Journées Thématiques	51 246 €
Cotisations	57 646 €
JETD 2013	42 506 €
JNDES 2013	48 000 €
Recettes diverses	72 100 €
Reprises de provisions et transferts de charges	41 397 €
Autres produits	4 278 €
Recettes d'exploitation	2 975 838 €

2.3 Congrès de Montpellier 2013

Le congrès 2013 s'est déroulé à Montpellier au mois de mars. La SFD a mandaté la société Colloquium pour organiser et gérer la manifestation en son nom. Le résultat est en augmentation par rapport à celui des exercices précédents.

En effet, le résultat du congrès de Montpellier s'élève à 1 162 010 € supérieur à celui de Nice (1 034 497 €) et de Genève (1 050 654 €).

La reddition des comptes du congrès transmise par la société Colloquium se traduit dans le compte de résultat de la SFD au 31 décembre 2013 comme suit :

Postes	Charges / Dépenses	Produits / Recettes
Locations des espaces	258 151 €	
Prestations techniques	70 486 €	
Installation générale / maintenance	165 954 €	
Editions / brochures	37 065 €	
Site internet	25 008 €	
Promotion du congrès	31 567 €	
Invités / orateurs / bourses	92 955 €	
Frais de personnel	133 022 €	
Restauration / Festivités / Événements	84 119 €	
Prestations congressistes	33 287 €	
Honoraires divers	285 924 €	
Frais bancaires	4 540 €	
Droits d'inscription		641 931 €
Ventes de surface		1 137 987 €
Sponsoring		604 170 €
Total	1 222 078 €	2 384 088 €
Résultat du congrès	1 162 010 €	

2.4 Fonds dédiés

Les fonds dédiés de l'association au 31 décembre 2013 se présentent comme suit :

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES				
SITUATIONS	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Recherche	1 413 573	518 445	10 157	905 285
Subvention Lilly	7 876	7 876		
Programme group	2 281	2 281		
TOTAL	1 423 730	528 602	10 157	905 285

Les fonds dédiés constatés à la clôture de l'exercice correspondent aux surplus de résultat des congrès organisés jusqu'en 2012 et ce, en conformité avec les souhaits formulés chaque année par les participants pour affecter le bénéfice de leur contribution au financement de la recherche sur le diabète. S'imputent sur ces fonds, les versements d'allocations de recherche de l'exercice. Compte tenu de la stabilité du résultat du congrès depuis, aucune nouvelle dotation aux fonds dédiés n'a été constatée à la clôture de l'exercice. Du fait des prévisions de versement d'allocations de recherche, les fonds dédiés devraient s'apurer progressivement sur deux ans.

2.5 Trésorerie

Au 31 décembre 2013, l'association dispose d'une trésorerie de 4 164 413 € supérieure à celle observée au 31 décembre 2012 qui était de 3 917 933 € en dépit d'importants versements destinés à la Fondation. Cette somme se répartit en un compte courant, un Livret A et un Compte sur Livret rémunéré.

2.6 Résultat financier au 31.12.2013

Le résultat financier provient de la comptabilisation des intérêts des comptes rémunérés. L'ensemble de ce résultat financier s'élève à 57 780 € contre 77 150 € pour 2012. Ce fait est en rapport avec la diminution des intérêts consentis au Livret A et au compte sur Livret.

3. AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice écoulé s'est traduit par un excédent de résultat de 520 618 € que nous proposons d'affecter en Report à nouveau.

A l'issue de cette affectation de résultat, le report à nouveau qui était de 2 081 301 € sera donc de 2 601 919 €.

4. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de notre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux membres et au Commissaire aux comptes.

5. SITUATION DES MANDATS DES AMMINISTRATEURS

Depuis le dernier Conseil d'Administration de décembre 2013, les mandats du Président, du Secrétaire Général et du Trésorier sont actuellement en cours. Ils arriveront à échéance en décembre 2015. Conformément aux statuts et au règlement intérieur de la SFD, ils seront alors remplacés respectivement par le vice président, le secrétaire général adjoint et le trésorier adjoint.

Les membres du Bureau de la SFD sont les suivants depuis le dernier CA de décembre 2013 :

Professeur André Scheen : Président
Professeur Pierre Fontaine : Vice-Président
Professeur Samy Hadjadj: Secrétaire Général
Docteur Jean Pierre Riveline : Secrétaire Général adjoint
Professeur Bernard Bauduceau : Trésorier
Professeur Lyse Bordier : Trésorier adjoint

6. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le mandat de la Société F2P AUDIT ET CONSEIL, Commissaire aux comptes titulaire, étant arrivé à expiration, nous vous proposons de le renouveler pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2019.

Nous vous proposons de nommer Thomas Obert Commissaire aux comptes suppléant pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2019.

7. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2013, l'association a eu pour principal objectif de poursuivre et de développer ses activités de soutien à la recherche. Les bons résultats financiers enregistrés lors de l'exercice ont permis de maintenir le niveau des fonds distribués pour la recherche sous forme de bourses ou de subventions.

Dans le but d'améliorer ce soutien à la recherche, la Société Francophone du Diabète a eu pour ambition de créer une Fondation reconnue d'utilité publique dénommée « **Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FFRD)** ». Ce projet a été mené à bien et la création de cette Fondation a fait l'objet d'une publication au Journal Officiel du 17 Janvier 2013 respectant ainsi le timing initialement prévu.

La création de cette Fondation permet un affichage fort de la SFD pour la promotion de la recherche avec une transparence complète et une séparation des activités dites lucratives de la SFD (comme l'organisation des congrès) et ses actions de soutien à la recherche.

En tant qu'organisme Fondateur, La SFD s'est engagée à verser à la Fondation un fond de dotation (qui ne peut être utilisé) de 1 500 000 €.

Ce fond est réparti en un versement de 300 000 € qui a été effectué en mars 2013 et un versement annuel de 150 000 € pendant 8 ans.

Une allocation initiale de 50 000 € versée par la SFD a fourni à la Fondation les moyens de débiter son fonctionnement. Toutes ces mesures ont été adoptées et votées par les 2 CA et l'AG de la SFD qui se sont déroulés au cours des années 2012 et 2013.

Le premier Conseil d'Administration de la FFRD a eu lieu à Montpellier au mois de mars 2013 et a permis de débiter ses actions par la création d'un Conseil Scientifique puis un appel à projet. Chacun des 70 projets déposés a été examiné par 3 experts indépendants puis 2 réunions du Conseil Scientifique ont permis de retenir un projet clinique et un projet de recherche fondamentale dotés de 300 K€ chacun sur une période de 2 à 3 ans. Les récipiendaires se sont engagés par contrat à fournir un état annuel d'avancement de leurs travaux qui sera examiné par le CS et qui conditionnera les versements ultérieurs. Afin de valoriser ses actions, la FFRD a organisé une conférence de presse lors de la Journée Thématique de la SFD le 13 décembre 2013.

Pour 2014 la même procédure sera observée

Date d'ouverture de l'appel à projets : 10 février 2014

Date limite de dépôt sur le site : 28 avril 2014

Présélection des candidats le 6 Octobre 2014

Audition et sélection des 2 lauréats le 17 Novembre 2014

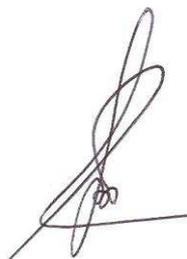
Comme en 2013, deux projets seront sélectionnés Un Projet de recherche clinique et un Projet de recherche fondamentale pour une somme de 300 K€ sur 1 à 3 ans.

8. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Rien de particulier n'est à signaler sur ce plan.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre trésorier pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Fait à Paris, le 10 mars 2014



Professeur Bernard Bauduceau
Trésorier de la SFD

SFD Médical : MEMBRES ET COTISATIONS

ANNEE	MEMBRES	COTISATIONS	EN REGLE
2000	1.115	963	86,4%
2001	1.145	994	86,7%
2002	1.155	1.030	89,2%
2003	1.186	888	74,87%
2004	1.193	1.001	83,90%
2005	1.209	1.030	85,19%
2006	1.243	1.083	87,13%
2007	1.248	1.003	80,39%
2008	1.252	1.015	87,07%
2009	1.232	987	80,11%
2010	1.244	1065	85,6%
2011	1.265	890	70 %
2012	1.260	815	68 %
2013	1.136	995	87 %

La SFD remercie les firmes suivantes sans lesquelles elle ne pourrait fonctionner:

ABBOTT Diabetes Care

ANTADIR

ASTRA ZENECA

BAYER HealthCare-Division Diabetes Care

BD Medical-Diabetes Care

BMS

JANSEN

LIFESCAN

LILLY France

MEDTRONIC France

MENARINI France

MERCK SERONO

MSD

NOVARTIS

NOVO NORDISK

ROCHE Diagnostics

ROCHE Pharma

SANOFI Diabète

SERVIER

TAKEDA

VITALAIRE

YPSOMED